

MÉTHODOLOGIE ET SPÉCIFICITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement de La chambre d'eau intervient à chaque étape du projet, qu'il en soit à ses prémices, en cours de concrétisation ou en phase de développement (durée de 18 mois) ainsi qu'un suivi à la fin de l'accompagnement pendant 3 ans.

- Des rendez-vous individuels réguliers
- Des temps collectifs ou journées thématiques in situ
- Des apports de spécialistes selon les besoins
- L'accès à des ressources internes et externes
- Un parcours d'accompagnement concerté avec les acteurs du réseau Tremplin.

EXEMPLES DE TYPES DE PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

Cet accompagnement est destiné à des projets de tous les champs des arts et de la culture s'inscrivant dans une démarche d'Économie Sociale et Solidaire (non lucrativité, non concurrence, gouvernance démocratique, projets collectifs...).

- Implantation de compagnies ou collectifs d'artistes dans un territoire.
- Développement d'activités nouvelles par des associations culturelles ou d'éducation populaire.
- Création de lieux hybrides, de tiers-lieu par des collectifs ou associations mixant différentes activités économiques (activités culturelles, touristiques, hébergement, restauration-bar, agriculture...).
- Création de nouvelles structures culturelles (accueil de résidences, lieu d'exposition...).
- Professionnalisation d'associations et embauche d'un premier salarié.

 CHAMBRE
D'EAU

Rémi Giachetti
03 27 77 09 26

rgiachetti@lachambredeau.com
61, rue du moulin, 59550 Le Favril
www.lachambredeau.fr



 CHAMBRE
D'EAU

Accompagnement
de projets artistiques et culturels
en territoires ruraux

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA CHAMBRE D'EAU

Investie parallèlement à son activité d'acteur culturel, dans l'Economie Sociale et Solidaire La chambre d'eau avec le soutien du Conseil Régional des Hauts-de-France et du Ministère de la Culture, propose un accompagnement personnalisé à l'émergence, la création et au développement de projets à vocation culturelle et artistique en milieu rural sur l'ensemble de la Région.

POINTS D'ACCOMPAGNEMENT POSSIBLES

DE L'IDÉE AU PROJET

Temps d'échanges, de structuration et de maturation pour mieux définir le projet et vérifier sa faisabilité, apport d'un regard extérieur... Travail sur le contexte territorial et l'adéquation aux valeurs de l'ESS.

DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE

Stratégie de développement, plan de financement, stratégie partenariale et territoriale.

ARTISTIQUE

Aide à la rédaction de dossiers artistiques, appui au développement (partenaires, diffusion, coproductions...)

RESSOURCES DU PROJET

Ventes de prestations, recherche de partenaires financiers et autres, recherche de financements privés (mécénat, crowdfunding, fondations) et financements publics (locaux, régionaux, nationaux, internationaux), ressources non-monétaires (bénévolat, mutualisations...).

RÉSEAUX

Inscription du projet dans les réseaux et dans le territoire, transversalité du projet (social, tourisme, agricole...), inscription dans des réseaux nationaux et internationaux, montage de projets de coopération européens.

CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Trouver et rédiger le statut approprié au projet, obligations légales, conventionnements, agréments, contractualisation, modalités de gouvernance, licences d'entrepreneurs du spectacle vivant, agrément ESUS, rémunération des artistes-auteurs, des intermittents, fonctions d'employeur...

GESTION BUDGÉTAIRE

Budgets prévisionnels, tenue de comptabilité, outils de gestion...

COMMUNICATION MÉDIATION

Stratégie de communication, liens avec les habitants, mobilisation des publics, dimension participative, outils numériques de communication (site web, newsletters, réseaux sociaux...).

ET CONCRÈTEMENT

L'accompagnement est gratuit
Vous contactez **Rémi Giachetti**
au 03 27 77 09 26 pour prendre un premier rendez-vous chez vous ou dans nos locaux à l'issue duquel nous déterminons les points d'accompagnement et un calendrier et rédigeons une convention.

Contact :
rgiachetti@lachambredeau.com

61, rue du moulin
59550 Le Favril

www.lachambredeau.fr